



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 24 septembre 2024

Point de situation sur l'Immeuble du Carrare

La maire d'Echirolles a notifié ce mardi 24 septembre, aux propriétaires et locataires de l'immeuble du Carrare, deux arrêtés (immeuble et garage) de mise en sécurité justifiant l'évacuation impérieuse des résidents dans les 72 heures, en raison du danger de mort permanent auquel ils sont exposés (risques incendie et électrique).

L'évacuation des résidents s'est organisée à partir d'aujourd'hui avec un accompagnement social individuel et en prévoyant un relogement. Chacune des personnes concernées est reçue par les services sociaux de la mairie et de l'Etat, afin de les mettre en sûreté et de les reloger de façon temporaire, le temps que les copropriétaires puissent s'assurer de la remise en sécurité de l'immeuble dans un délai de trois semaines.

Le trafic de stupéfiants ayant par ailleurs fortement dégradé les conditions de sécurité de l'immeuble, la maire, le préfet et le procureur, comme ils s'y étaient engagés, ont mis en place un comité de suivi pour restaurer la sécurité et la tranquillité publiques dans et autour du Carrare.

Ainsi, en même temps que la fermeture de l'immeuble décidée par la mairie, les policiers poursuivront les opérations de contrôles renforcés sur ce secteur, point de deal important de l'agglomération grenobloise.

Contacts presse

Préfecture de l'Isère

Ville d'Echirolles

Le procureur de la République